

cedés bienveillans de M. le baron de Wessémburg, que je crus devoir aller lui donner connaissance de mon départ, tout en lui demandant s'il me considérerait comme sous sa surveillance ; mais il dissipa d'un mot mes scrupules et mes craintes, en me répondant avec sa loyauté, et la grâce qui le caractérisent, qu'on avait prétendu me donner l'hospitalité, et non me donner une prison.

Je me rendis donc à Bade, où j'eus l'honneur d'être reçu par le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, presque avec mystère il est vrai, mais avec tout l'accueil et tous les sentimens que je devais attendre d'enfans adoptifs de Napoléon. Il y avait d'autant plus de mérite en eux à le témoigner, qu'il se trouvait dans leur entourage et leur haute confiance d'État, certains ennemis acharnés de la cause que j'avais suivie, qui regardaient comme une espèce de scandale politique ce vif intérêt, cette grande bienveillance du couple souverain à mon égard. Ce n'est pas, au surplus, que j'en méusasse ; car, dans ces réunions d'eaux, toujours si bruyantes, et cette année particulièrement remarquables, je m'étais retiré tout à fait à l'écart, vivant dans une solitude

profonde, ne paraissant jamais, et me dérobaient scrupuleusement à une curiosité naturelle à ces lieux de dissipation et d'oisiveté.

Cette réserve de ma part, cette circonspection, me valurent, du reste, l'honneur d'entrevues augustes où je pus jouir de l'inestimable satisfaction d'apprécier toute l'étendue du dévouement et de la tendresse portés à celui auquel je m'étais consacré. L'une de ces entrevues surtout, par la nature du rendez-vous, celle du lieu, des formes, etc., composerait un véritable épisode de roman. Toutefois je n'en dirai rien par plusieurs considérations ; aussi bien je suis forcé d'être bref, et je dois glisser rapidement ou sauter à pieds joints sur une foule de circonstances, non seulement par la peine que j'ai à dicter, mais aussi pour ne pas épuiser la patience des lecteurs.

En quittant l'excellent Grand-Duc, je lui demandai à demeurer dans ses États, et fus me fixer à Manheim. J'avais choisi cet endroit, parce qu'en me conservant, comme à Francfort, l'avantage de toutes mes correspondances, il ne me présentait pas les inconvéniens de cette

dernière ville, dans laquelle j'en avais trouvé beaucoup, dont plusieurs d'une nature fort délicate, et je cherchais à leur échapper.

Je ne sortais presque jamais, et n'abusais guère plus de ma liberté que du temps du commissaire prussien; mais je m'étais créé l'obligation de recevoir tout le monde. Je ne me dissimulais pas qu'il se présenterait sans doute des mal intentionnés déguisés; mais je savais aussi qu'il était tant de gens de toutes les classes et venant parfois de si loin uniquement conduits par le sentiment! Or, je ne me serais pas pardonné, pour échapper à un perfide, de courir le risque de navrer peut-être un cœur de bonne foi, qui, dans ses regrets et sa douleur, croyait pouvoir trouver près de moi quelques mots de jouissance et de consolation; mais, par suite de ma facilité, on s'imaginait difficilement tout ce que j'eus à entendre, les questions qui me furent faites, les idées que l'on me suggéra, les insinuations de tout genre, etc. L'un me proposait de se charger de mes commissions les plus secrètes, les plus chanceuses, les plus lointaines; un autre m'offrait d'être mon

intermédiaire avec des personnages marquans et très-chauds; un autre voulait se rendre déguisé à Parme, me garantissant de remettre à l'Impératrice Marie-Louise en personne tous mes paquets. Que sais-je? je n'en finirais pas. Enfin, je reçus plusieurs fois, et de gens de diverses contrées, la proposition d'aller tenter l'évasion de Napoléon. Les uns étaient conduits par l'enthousiasme; d'autres spéculaient; d'autres encore tendaient des pièges sans doute; la provocation est devenue si effrontée, si commune de nos jours! Heureusement que toute ma garantie à moi était de n'avoir rien à cacher. Je ne possédais aucun secret, je n'avais donc que des désirs ou des vœux à exprimer en réponse; et dans la position avouée où je m'étais placé, les rapports qu'on en aurait été faire n'eussent assurément appris rien de bien neuf; aussi ne m'en est-il jamais arrivé le moindre désagrément. Toutefois, en adoptant Manheim, qui est à l'écart, et où je vivais dans un isolement absolu, ne voyant personne, j'obviais tout d'un coup à la plupart de ces inconvéniens dont j'étais assailli, au contraire, dans une ville de passage

comme Francfort, rendez-vous naturel des agioteurs de tout genre, des intrigans de toute espèce; et de plus, je constatais aux yeux intéressés à m'observer, combien je voulais demeurer étranger à tout indigne moyen.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle approchait, et j'avais fondé sur cette auguste réunion de grandes espérances; toutes âmes généreuses les partageaient: on ne pouvait pas s'imaginer que des souverains ne se montrassent pas sensibles au tourment de Napoléon, que chacun d'eux avait si long-temps traité d'ami, de frère, et de fils, surtout quand ils auraient un récit authentique et fidèle de son supplice. Je m'étais donné tous les soins pour qu'ils se trouvassent entourés, assaillis de sollicitations et de lumières. J'avais écrit à Marie-Louise; j'étais chargé de faire présenter aux souverains une lettre de Madame Mère; tous les autres parens devaient agir de leur côté, et j'avais moi-même soigneusement réuni, pour chacun des souverains, tous les documens authentiques existans, et tracé une note relative, incluse dans une lettre adressée à eux-mêmes. Il n'est pas jusqu'à lord Cast-

(Année 1818) DE SAINTE-HÉLÈNE. 417
lereagh auquel je ne crusse devoir la communiquer, comme représentant le roi d'Angleterre. Voici toutes ces pièces. Qu'on me pardonne au surplus, si on y retrouve souvent des répétitions et parfois jusqu'aux mêmes phrases, c'est qu'au fait elles ne concernent toutes qu'un seul et même objet, que cet objet se trouve réduit à sa plus simple expression, que le cercle est fort rétréci, et qu'il ne reste qu'à tourner sur soi-même.

A L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE.

« Madame, — Revenu des lieux où l'on
» fait périr votre époux, que de maux
» j'aurais à vous peindre!!! Mais vous êtes
» sa femme, la mère de son fils, qu'elles
» paroles pourraient parler plus haut que
» ce qui doit se retracer naturellement
» à votre cœur!!!

» Je pense devoir faire connaître à
» V. M. que je vais profiter de la réunion
» des souverains alliés pour porter à leurs
» pieds, d'une voix défaillante, les sup-
» plications d'un adoucissement au sort
» affreux, aux peines cruelles qu'on fait
» peser en leur nom, et qui ne peuvent
» être dignement senties que par un ser-
» viteur dévoué comme moi, ou par un

» sang aussi proche comme est le vôtre.
 » Mais, Madame, quels pourraient être
 » mes titres auprès des droits de Votre
 » Majesté, estimés saints, sacrés, tout
 » puissans, tenus en vénération par toute
 » la terre.

» Veuillez les faire valoir, Madame, et
 » la postérité, l'histoire, qui consacrent
 » aussi des couronnes, vous ceindront
 » d'un diadème aussi impérissable que la
 » sainte morale qui subjugué les hommes,
 » et les douces vertus qui remplissent
 » l'âme de délices*.

» Je suis, etc., le Comte de LAS CASES. »

MADAME MÈRE AUX SOUVERAINS ALLIÉS,
 A AIX-LA-CHAPELLE.

« Sires, — Une mère affligée au-dessus
 » de toute expression, a espéré depuis
 » long-temps que la réunion de vos MM.
 » II. et RR. lui rendrait le bonheur.

» Il n'est pas possible que la captivité
 » prolongée de l'Empereur Napoléon, ne
 » prête point l'occasion de vous en entre-
 » tenir, et que votre grandeur d'âme,

* Cette lettre a été mise à la poste à Vienne;
 on ignore si elle est jamais parvenue : il est
 probable que non.

» votre puissance, les souvenirs des évé-
 » nemens passés, ne portent vos MM. II.
 » et RR. à vous intéresser pour la déli-
 » vrance d'un prince qui a eu tant de part
 » à leur intérêt, et même à leur amitié.

» Laisseriez-vous périr dans un exil de
 » tourmens, un souverain qui, confiant
 » dans la magnanimité de son ennemi,
 » se jeta dans ses bras? Mon fils aurait
 » pu demander un asile à l'Empereur,
 » son beau-père; il aurait pu s'abandon-
 » ner au grand caractère de l'Empereur
 » Alexandre, dont il fut jadis l'ami; il
 » aurait pu se réfugier chez S. M. Prus-
 » sienne, qui, sans doute, se voyant
 » implorée, ne se serait rappelé que son
 » ancienne alliance; l'Angleterre peut-
 » elle le punir de la confiance qu'il lui
 » a témoignée?

» L'Empereur Napoléon n'est plus à
 » redouter : il est infirme. Fût-il plein
 » de santé, eût-il les moyens que la
 » Providence lui mit jadis dans les mains,
 » il abhorre la guerre civile.

» Sires, je suis mère, et la vie de mon
 » fils m'est plus chère que ma propre
 » vie. Pardonnez à ma douleur la liberté
 » que je prends d'adresser à vos MM. II.
 » et RR. cette lettre.

» Ne rendez point inutile la démarche
» d'une mère qui réclame contre la lon-
» gue cruauté exercée sur un fils.

» Au nom de celui qui est bon par
» essence, et dont vos MM. II. et RR.
» sont l'image, intéressez-vous à faire
» cesser les tourmens de mon fils; inté-
» ressez-vous à sa liberté. Je la demande
» à Dieu, je la demande à vous, qui êtes
» ses lieutenans sur la terre.

» La raison d'Etat a ses limites, et la
» postérité, qui immortalise tout, adore
» par-dessus tout la générosité des vain-
» queurs.

» Je suis, etc., MADAME MÈRE. »

N. B. Cette lettre est restée sans ré-
ponse. D'autres démarches furent faites
en faveur de Napoléon par des personnes
de sa famille; mais elles ne m'ont pas été
connues d'une manière assez authen-
tique pour pouvoir les mentionner ici.

NOTE ADRESSÉE AUX SOUVERAINS ALLIÉS,
EN CONGRÈS A AIX-LA-CHAPELLE (oc-
tobre 1818).

» Sires, — La majesté royale n'a point
» de juges sur la terre; toutefois, puisque
» les souverains eux-mêmes, la dépouil-
» lant de son attribut le plus sacré, l'ont

» soumise à leur tribunal, je viens avec
» une respectueuse confiance leur parler
» en faveur d'un monarque long-temps
» reconnu par eux tous, aujourd'hui dé-
» chu par eux, captif en leur nom, et
» donnant en ce moment à l'univers
» l'exemple de la plus grande, de la plus
» terrible vicissitude qui fut jamais! Et
» qui pourrait s'en dire à l'abri, si l'on
» viole l'inviolabilité?

» Fidèle à sa dignité, supérieur à l'in-
» fortune, il n'attend que de la mort seule
» la fin de ses tourmens; mais moi, ar-
» raché inopinément du roc fatal où je
» l'entourais de mes soins pieux, je veux
» encore lui consacrer au loin les restes
» d'une vie défailante, et chercher à
» adoucir des maux que je ne puis plus
» partager.

» Cette mission sacrée, que j'ose entre-
» prendre en cet instant, je me la donne
» moi-même; je la puise dans mon tendre
» dévouement à sa personne, dans la
» chaleur de mes affections privées pour
» celui qui fut mon maître.

» Etranger ici à toute politique, je
» n'aurai d'autre impulsion, je ne pren-
» drai d'autre guide que cette morale
» sainte et sacrée qui enchaîne les rois

» et les peuples : elle sera ma force, mes
» droits, mon excuse.

» Napoléon, sur son roc, est en proie
» aux tourmens, aux privations de toute
» nature, aux mauvais traitemens des
» hommes et aux calamités du climat.
» C'est un fait notoire à tous aujourd'hui,
» suffisamment prouvé par les documens
» authentiques sortis du lieu même, et
» dont j'ose placer ici quelques-uns sous
» les yeux des hauts souverains.

» Or, si le droit de la guerre, si le droit
» des nations ont dû être méconnus pour
» le repos du monde, *a-t-on dit*, l'humani-
» té du moins ne saurait aussi avoir
» perdu tous ses droits.

» Depuis trois ans la paix a partout
» succédé à la guerre; les passions se
» sont calmées; les nations, les individus
» se sont réconciliés; les gouvernemens,
» les partis ont désarmé; le droit com-
» mun a partout repris son empire; un
» homme seul n'a point participé à ces
» bienfaits. Il demeure seul encore en
» dehors des lois humaines, jeté sur un
» roc stérile, livré à un climat dévorant,
» voué aux angoisses d'une mort lente,
» qu'abreuvent chaque jour la haine et
» les outrages. Quel terme fixe-t-on à un

» aussi étrange supplice? S'il est con-
» damné à vivre, cet état d'exception
» n'est-il pas trop cruel? Ne l'est-il pas
» encore bien davantage, s'il était con-
» damné à mourir? et quels ont été ses
» crimes? Qui l'a entendu? Où est le
» tribunal, sa sentence, ses juges, leurs
» droits? Dira-t-on qu'il n'y a eu d'autres
» garanties contre lui, d'autres sûretés
» que la prison, les chaînes, la mort?
» Dira-t-on qu'on ne peut s'en fier à ses
» actes, à ses promesses, à ses sermens?
» Citera-t-on le retour de l'île d'Elbe?
» Mais il y était souverain. On avait signé
» des engagemens avec lui : les a-t-on
» tenus? Cette fois, en abandonnant le
» continent, il a abdiqué toute souverai-
» neté, il a déclaré sa carrière politique
» terminée; c'est donc un tout autre
» état de choses. Mais même, dans le
» cas où la mort seule pourrait assouvir
» la haine et les craintes, *pourquoi alors*
» *ne l'avoir pas donnée franchement* (ce
» sont ses propres paroles)? *Une mort*
» *prompte, sans être plus juste, serait plus*
» *humaine et moins odieuse : elle devien-*
» *drat un bienfait.* Voilà ce qu'il a dit
» lui-même, écrit, répété, qui oserait
» démentir une telle assertion?

» Et quels assez puissans motifs per-
 » pétuerait-on pour justifier une aussi
 » intolérable situation?

» A-t-on voulu punir ses envahisse-
 » mens passés? Mais les peuples ont
 » épuisé leur ressentiment dans la vic-
 » toire : ils gardent le silence.

» Aurait-on voulu user de représailles?
 » Mais Napoléon s'est trouvé maître chez
 » les autres; en a-t-il agi ainsi? Qu'on se
 » reporte à Austerlitz, au bivouac de Mo-
 » ravie, à Vienne, à Tilsit, aux confé-
 » rences de Dresde; bien plus, qu'on le
 » prenne dans ce dont l'histoire aura le
 » plus de peine à le défendre: Charles IV,
 » captif dans ses mains, put à son gré,
 » et toujours en Roi, occuper ou Com-
 » piègne, ou Marseille, ou Rome : et
 » Ferdinand se vit à Valençai constam-
 » ment entouré de tous les soins, de tous
 » les respects qu'il pouvait prétendre.
 » Un prince qui lui disputait le trône,
 » tombe dans ses mains; quel usage Na-
 » poléon fit-il de la victoire? La liberté
 » immédiate du prisonnier atteste sa ma-
 » gnanimité, et l'histoire la consacra
 » à côté des indignes traitemens dont on
 » l'accable.

» Aurait-on cru devoir renouveler pour

» lui l'ostracisme des Anciens? Mais les
 » Anciens en repoussant d'au milieu
 » d'eux les talens qu'ils croyaient redou-
 » tables, n'immolaient point leur victime;
 » ils ne la transportaient pas dans un
 » autre univers; ne la fixaient pas sur un
 » affreux rocher, ne l'entraînaient pas
 » sous un climat brûlant, en un mot ne
 » chargeaient pas la nature d'un crime
 » qu'on semblerait ici n'oser pas exécuter
 » soi-même.

» Enfin, craindrait-on que ce nom ne
 » fit encore trop au milieu de nous?
 » Mais qu'on prenne garde de manquer
 » le grand but. Toujours la persécution
 » intéresse les peuples; toujours elle
 » remue les masses, constamment gé-
 » néreuses; et si l'on veut fournir des
 » partisans, ne suffit-il pas de faire des
 » martyrs? De quelle nécessité sont donc
 » d'aussi extraordinaires, d'aussi étranges
 » mesures? Pourquoi violerait-on ainsi
 » à la fois le code des nations, le code des
 » souverains, le code des particuliers?

» Parmi les nations civilisées, la fu-
 » reur s'appaise devant un ennemi dé-
 » sarmé, et parmi les sauvages même il
 » demeure sacré, surtout s'il s'est confié
 » à la bonne foi.

» Pourquoi donc continuerait-on de
 » lutter péniblement encore contre ce
 » que réclame l'humanité, la justice, la
 » religion, la morale, la politique, toutes
 » les lois de la civilisation? Pourquoi ne
 » pas s'abandonner plutôt à ce que com-
 » mande la générosité, ce qu'exigent la
 » dignité, la gloire, les vrais intérêts?
 » Osons le dire ici : les rares exemples
 » des rois dévoués aux tourmens et à la
 » mort sont toujours flétris par l'histoire,
 » et elle ne doit les rappeler qu'avec
 » horreur aux peuples ; aux rois, qu'avec
 » saisissement!!!.... »

» Depuis que j'ai été enlevé de Sainte-
 » Hélène, j'ignore personnellement les
 » altérations qu'aurait pu éprouver le
 » traitement infligé à Napoléon ; mais,
 » avant mon départ, il était intolérable,
 » sous le rapport de sa dignité person-
 » nelle et de son existence morale et
 » physique : y aurait-on porté des modi-
 » fications long-temps réclamées en vain
 » par ses serviteurs, encore n'aurait-on
 » pas pu changer l'influence mortifère
 » du climat, ni toute l'horreur de cet
 » affreux séjour. Ces circonstances sont
 » telles, qu'elles suffisent seules pour
 » empoisonner toutes les sources de la

» vie. Il n'est point en Europe de cachot
 » qui ne soit préférable ; et pas un être
 » humain, quelque force de corps,
 » quelque force d'âme qu'on lui sup-
 » posât, qui pût, en de telles circons-
 » tances, résister long-temps aux terribles
 » effets d'une aussi pernicieuse prison.

» Aussi la victime est-elle déjà atteinte
 » d'un mal qui doit la conduire infailli-
 » blement sous peu à la mort. La faculté
 » n'hésite point à le prononcer ; et moi,
 » dans les angoisses de mon âme, j'ose
 » venir l'exposer devant les augustes sou-
 » verains, en laissant à leur humanité,
 » à leur propre cœur, à leur haute sagesse
 » à y pourvoir.

» Certes, on ne saurait m'accuser,
 » moi, d'un manque de respect, de dé-
 » vouement à la souveraineté. Ces témoi-
 » gnages de ma vie seront en ce moment
 » la garantie de ma hardiesse auprès des
 » hauts souverains ; comme le sentiment
 » de leur dignité, de leurs intérêts, de
 » leur gloire, demeurera celle de mes
 » espérances et de mes vœux.

» Le comte de LAS CASES. »

LETTRE A S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

(Renfermant la note ci-dessus), à lui-même.

» Sire, — J'ai osé, le dix février der-
» nier, déposer aux pieds de V. M. la
» sollicitude et les vœux d'un serviteur
» fidèle en faveur de son maître.

» Que V. M. daigne pardonner à ma
» constance, pût-elle lui devenir impor-
» tune! J'ose ici placer sous ses yeux
» une note nouvelle en faveur de celui
» qui fut son frère, et dont elle fit son
» fils. Je prends la liberté d'accompagner
» cette note de quelques documens au-
» thentiques.

» Sire, mon espérance et mes excuses
» sont dans les qualités privées, les vertus
» profondes de V. M. L'Europe se plaît
» à reconnaître, à proclamer en vous le
» plus droit, le plus moral, le plus hu-
» main, le plus religieux des hommes;
» et pourtant c'est en votre nom qu'on
» torture, qu'on fait mourir celui à qui
» vous unîtes votre fille chérie, celui que
» votre choix et la religion ont rendu
» votre fils.

» Ah! Sire, frémissiez qu'on ne rap-
» porte à vos yeux sa tunique ensanglan-
» tée!..... Et s'il était arrivé ce jour de

» la justice éternelle, où le juge suprême
» des hommes et des rois, faisant en-
» tendre ses jugemens terribles, deman-
» drait: Qu'as-tu fait de ton fils? Qu'est-il
» devenu? Pourquoi séparas-tu l'époux
» de l'épouse? Comment osas-tu désunir
» ce qui avait été conjoint et béni en
» mon nom? Je puis bien accorder la
» victoire à qui il me plaît; mais nul ne
» saurait en abuser contre mes saintes
» lois, sans encourir ma colère.....

» Sire, je m'arrête: en aurais-je trop
» dit? Que V. M. pardonne: ce sont les
» sentimens désordonnés, les cris per-
» çans que m'arrache le meurtre de mon
» maître, exécuté à mes yeux. Sire, c'est
» à vos genoux et tout hors de moi que
» j'en appelle à votre intercession; c'est
» contre l'homicide que je vous invoque.
» Ah! ne soyez pas insensible!.....

» Je suis, etc., *

» Le Comte de LAS CASES. »

* Une pareille lettre fut adressée à l'Empe-
reur Alexandre et au Roi de Prusse, avec des
changemens analogues.

A LORD CASTLEREAGH,

En lui adressant la note aux Souverains alliés.

« Milord, — J'ai l'honneur d'adresser
» à Votre Seigneurie copie d'une note
» que j'ai pris la liberté d'adresser aux
» souverains alliés.

« J'ai cru devoir vous la transmettre,
» Milord, à cause du respect profond
» que je porte à l'auguste personne que
» vous représentez, et des sentimens
» que m'inspirent les talens personnels
» de Votre Seigneurie.

« Quelles que soient vos opinions, Mi-
» lord, sur cette note, peut-être même
» vos oppositions. V. S. a trop de géné-
» rosité d'âme pour condamner tout à
» fait et sans réserve, j'en suis sûr, ces
» constans efforts d'un serviteur fidèle,
» qui a voué aux adoucissemens et à la
» consolation de celui qui fut son sou-
» verain, jusqu'au dernier soupir de son
» existence.

« Milord, combien V. S. a influé sur
» cette grande destinée! Combien elle
» peut y influencer encore! Que ne puis-je
» faire arriver ma voix jusqu'à vous! Dans
» les angoisses et les longueurs de mes
» solitudes, j'ai parcouru souvent le

» cercle des grands motifs qui avaient pu
» dicter vos terribles et cruelles déter-
» minations. Je n'ai pu trouver que l'in-
» térêt de votre patrie, la loi rigoureuse
» de la nécessité, la conviction du caract-
» ère et des dispositions de celui sur
» lequel vous frappiez; enfin la gloire et
» la responsabilité de votre administra-
» tion. Mais, Milord, V. S. a-t-elle bien
» pu recueillir le complet ensemble de
» tous les élémens contradictoires? A-t-
» elle bien pu épuiser toutes les sources
» d'informations et de lumières? que ne
» m'a-t-il été possible d'approcher V. S.?
» Ou que le délabrement de ma santé et
» de mes facultés ne me permet-il de lui
» exposer dignement tout ce que j'ai
» dans le cœur et dans la pensée! Vous
» en demeureriez frappé peut-être, Mi-
» lord, et peut-être bien des objets cap-
» tiveraient votre étonnement et vos plus
» graves méditations.

« J'ai l'honneur, etc.

« Le Comte de LAS CASES. »

L'époque du congrès arrivée, je me
rendis à Francfort, où, par l'effet du
hasard, j'arrivai le jour même de l'en-
trée de l'empereur Alexandre. C'était
une occasion bien propice sans doute

pour solliciter la faveur de lui être présenté; et son affabilité reconnue, la facilité avec laquelle il se laisse approcher, peut-être aussi la circonstance particulière qui me concernait, devaient me faire espérer de l'obtenir facilement; aussi m'y excita-t-on ardemment de tout côté : c'était le moyen le plus sûr d'accomplir mon objet, disait chacun, et l'on m'imputa à tort de ne vouloir pas le tenter; mais j'avais longuement pesé, à part moi, le pour et le contre d'une telle démarche, et j'étais loin de partager l'opinion commune sur la probabilité de son résultat. Et à quoi pourrait me conduire cette haute faveur, m'étais-je demandé? Pouvais-je prétendre remuer par mon éloquence, le cœur du souverain? Et si mes paroles eussent pu le toucher comme homme, la décision finale ne devait-elle pas émaner du concours de plusieurs autres? Et puis, dans ces momens si courts et si embarrassés, étais-je bien sûr de parler avec autant de suite et de régularité que j'écrirais? Était-il convenable que je lui remissey en temps inopportun, et comme j'eusse pu le faire d'une pétition ordinaire, des pièces authentiques que je ne destinais

qu'aux souverains réunis? Et si l'empereur Alexandre venait, comme il n'était que trop probable, à s'exprimer devant moi sur Napoléon d'une manière que je n'eusse pu m'empêcher de contredire, ne pouvait-il pas arriver que j'eusse irrité, aigri celui que je prétendais adoucir? cette dernière considération surtout m'avait déterminé d'autant plus, qu'à côté de ces nombreux inconvéniens il ne se présentait à moi qu'un seul avantage, et qu'il m'était tout personnel : l'insigne faveur d'approcher le premier des monarques, de converser avec celui duquel Napoléon avait dit sur son roc : « Si je meurs ici, voilà mon héritier en » Europe. »

Au surplus, ce souverain me savait dans la ville; on m'apprit qu'il l'avait mentionné dans une de ses réunions, et j'avais la presque certitude qu'on devait lui avoir parlé de moi, et cela par suite d'une circonstance assez particulière pour trouver place ici. Ma chambre, dans l'hôtel où j'étais descendu, se trouvait toucher précisément celle d'un de ses généraux qui avait sa haute confiance et l'habitude de tous ses instans. La seconde ou la troisième soirée après mon